



Bordeaux, le 9 mars 2017

Contrats de plan Etat-Région en Nouvelle-Aquitaine Signature de l'avenant aux contrats 2015-2020 Aquitaine – Limousin – Poitou-Charentes

Pierre DARTOUT, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine et **Alain ROUSSET**, président du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine **ont signé, ce jour**, en présence de **Bernard CAZENEUVE**, Premier ministre, **l'avenant au trois contrats de plan Etat-Région (CPER) 2015-2020 de la région Nouvelle-Aquitaine.**

Les CPER sont avant tout des catalyseurs d'investissements pour élever le niveau d'équipement et préparer l'avenir. Ils permettent l'émergence d'une vision stratégique de développement, partagée entre l'Etat et les Régions. Les CPER d'Aquitaine, du Limousin et de Poitou-Charentes ont été signés en 2015 pour 6 ans. Ils permettent une mobilisation de financements de l'Etat, du Conseil régional et d'autres collectivités locales à hauteur de 3,7 milliards d'euros pour le financement d'opérations et d'actions à enjeu dans les domaines des infrastructures de transport, de la ruralité, de l'enseignement supérieur, de la recherche, de l'innovation, de l'emploi, de la transition écologique et énergétique, ou encore du numérique.

En Nouvelle-Aquitaine, une démarche de revoyure des CPER a été engagée en 2016 afin de tenir compte de la fusion des trois régions et des priorités du Conseil régional élu en 2015. **Le Gouvernement a décidé de débloquer pour cette revoyure une enveloppe supplémentaire de 27 millions d'euros et la Région de 13,5 millions d'euros pour conforter des opérations présentant un caractère particulièrement stratégique pour une plus grande cohésion de la Nouvelle-Aquitaine.**

Principaux points de l'avenant :

➔ **Accélérer l'aménagement de la RN 141 reliant Angoulême à Limoges par la mise à 2 x 2 voies entre Chasseneuil-sur-Bonnieure et Exideuil**

La liaison entre l'ouest de la France et le couloir rhodanien se fait par la Route Centre Europe Atlantique (RCEA), ce qui explique l'importance du trafic de poids-lourds sur la RN 141 à l'est d'Angoulême. Par ailleurs, cet **axe est-ouest est déterminant** pour assurer une plus grande cohésion de la région notamment en facilitant la liaison, via Angoulême, entre Bordeaux et Limoges.

Au titre du CPER Poitou-Charentes, afin de permettre la poursuite de l'aménagement de cet axe structurant, deux opérations ont été contractualisées :

D'une part, la liaison entre la Rocade d'Angoulême et la RN 141 au lieu-dit La Vigerie, pour un coût total de 40 M€ dont 8 M€ de crédits Etat et 3 M€ de crédits Région,

D'autre part, l'aménagement de la RN 141 reliant Angoulême à Limoges par la mise à 2X2 voies entre Chasseneuil-sur-Bonnieure et Exideuil pour un coût total initial de 86,6 M€ dont 51 M€ de crédits Etat et 16,6 M€ de crédits Région.

Or, les travaux pour cet aménagement nécessitent des crédits supplémentaires. Ils permettront ainsi de **finaliser l'aménagement en 2 x 2 voies de la section Roumazières-Loubert et Exideuil (première phase) d'ici 2020 et de préparer la réalisation de la 2nde phase entre Chasseneuil-sur-Bonnieure et Roumazières-Loubert**, en réalisant des études et acquisitions foncières ainsi que des travaux préparatoires.

CPER PC		Compléments financiers		Total après avenant	
Etat	Région	Etat	Région	Etat	Région
51 M€	16,6 M€	17,478 M€	7,6 M€	68,478 M€	24,2 M€

Compte tenu de la participation des autres collectivités, le **montant de l'opération** passe de 86,6 M€ à **111,678 M€**.

➔ Moderniser la ligne ferroviaire Bordeaux-Nantes

Cette **ligne stratégique entre les deux grandes métropoles de la façade Atlantique** participe, dans le cadre de son inscription au CPER Poitou-Charentes, avec l'opération de modernisation de la signalisation entre La Rochelle et Saintes (coût total : 21 M€), à favoriser le transport sur les axes Nord-Sud de la région. La ligne Bordeaux – Nantes, dont le coût total initial avait été estimé à 120 M€ dans les CPER Poitou-Charentes et Pays de la Loire, est particulièrement dégradée sur le tronçon La Rochelle – La Roche-Sur-Yon. Une opération de régénération supplémentaire est nécessaire pour **garantir une circulation des trains dans des conditions normales de vitesse et de sécurité, réduisant ainsi la durée du trajet de plus d'une heure** (durée actuelle : 4h50 entre Bordeaux et Nantes). Ainsi, le montant initialement contractualisé de 40 M€ dans le CPER Poitou-Charentes est augmenté de 6 M€ par l'avenant signé aujourd'hui, dont 1,2 M€ par le département de la Charente-Maritime et l'agglomération de la Rochelle.

CPER PC		Compléments financiers		Total après avenant	
Etat	Région	Etat	Région	Etat	Région
10 M€	10 M€	3 M€	1,8M€	13 M€	11,8 M€

Compte tenu de la participation des autres collectivités, le montant de l'opération passe donc de 40 M€ à **46 M€**.

➔ Contribuer à la pérennisation de la ligne de fret ferroviaire Niort-Parthenay-Thouars

Cet axe assure la **desserte de grandes entreprises de granulats à l'échelle du grand sud-ouest** de la France, avec 550 000 tonnes/an de fret entre Niort et Saint-Varent et plus d'un million de tonnes/an entre Saint-Varent et Thouars. Compte-tenu de sa dégradation, cette voie a été fermée pour des raisons de sécurité en décembre 2015. Sa réouverture nécessite une **rénovation** estimée à 8,5 M€.

Il est proposé que la Région finance cette **opération nouvelle à hauteur de 2,55 M€** dans le cadre du CPER. L'Etat interviendra (hors CPER) via l'Agence de Financement des Infrastructures de Transports de France (AFITF) **à hauteur de 2,975 M€** (réévaluation du montant de 2,55 M€ inscrit dans l'avenant).

SNCF Réseau interviendrait à hauteur de 0,6 M€. Le complément de financements est à rechercher auprès des autres collectivités territoriales et des industriels.

➔ Moderniser les locaux et les installations de l'Ecole Nationale Supérieure de Mécanique et d'Aérotechnique de Poitiers (ENSMA)

L'ENSMA, reconnue pour l'excellence de ses formations dans les domaines de l'aéronautique et du spatial, filière stratégique de la région avec quelque 50 000 salariés, porte un projet de rénovation énergétique de ses bâtiments. Cette opération bénéficie d'un complément financier de l'État à travers l'avenant.

CPER PC		Compléments financiers		Total après avenant	
Etat	Région	Etat	Région	Etat	Région
460 000 €	1,53 M€	1,5 M€	0 M€	1,96 M€	1,53 M€

Avec le concours des autres partenaires, le montant de l'opération ENSMA est de 4,18 M€ contre 2,68 M€ initialement.

➔ **Poursuivre la rénovation du campus de génie civil d'Egletons et l'aménagement de la Maison des licences de Limoges**

Le campus d'Egletons est une référence nationale dans le génie civil et bénéficie notamment du label « Campus des métiers et des formations » dans la thématique « Génie civil et infrastructures intelligentes ». Le campus nécessite d'importants travaux pour son attractivité et sa performance (mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite, logements, restauration). Un complément financier de l'Etat et de la Région est proposé dans le présent avenant.

A cela s'ajoute un complément de financement par la Région pour l'aménagement de la Maison des licences de Limoges.

	CPER PC		Compléments financiers		Total après avenant	
	Etat	Région	Etat	Région	Etat	Région
Campus génie civil d'Egletons	9,588 M€	0 M€	5,022 M€	1 M€	14,61 M€	1 M€
Maison des Licences	2,612 M€	8,3 M€	0 M€	488 000 €	2,612 M€	8,788 M€
Total	12,2 M€	8,3 M€	5,022 M€	1,488 M€	17,222 M€	9,788 M€

CONTACTS PRESSE

Préfecture de région : pref-communication@gironde.gouv.fr
Sophie Billa 06 07 62 05 99 – Agathe Nougé 06 73 64 76 44
Conseil régional : presse@nouvelle-aquitaine.fr
Rachid Belhadj 06 18 48 01 79